

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE



COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES

MODULE LOIS DU JEU

SAISON 2021 /2022



60 QUESTIONS



60 REPONSES

Question 1

Quelle principale modification a été apportée à la Loi 1 pour la saison 2021/2022, concernant les buts?

Réponse :

Les poteaux et la barre transversale des deux buts doivent avoir la même forme, qui peut être carrée, rectangulaire, circulaire, elliptique ou un hybride de ces options.

Il est recommandé que tous les buts utilisés lors de matches de compétitions officielles organisés sous l'égide de la FIFA ou des confédérations satisfassent aux critères du Programme Qualité de la FIFA pour les buts de football.

- Les poteaux et la barre transversale doivent avoir la même forme ; les deux buts doivent être identiques.
- Une référence au Programme Qualité de la FIFA pour les buts de football a été ajoutée



Question 2

**A la 67^{ème} mn de jeu, le gardien de but initie une stratégie pour que son coéquipier puisse lui remettre le ballon de la tête et ainsi contourner la loi.
Quelles sont les nouvelles dispositions à cet égard ?**

Réponse :

Un coup franc indirect est accordé lorsqu'un gardien (ou un joueur) :

- initie délibérément une stratégie pour que le ballon soit passé (y compris sur coup franc) à son coéquipier, de la tête, de la poitrine, du genou, etc. dans le but de contourner la Loi

Le gardien doit être averti pour comportement antisportif.



Question 3

Alors que le ballon est en jeu, un joueur commet une infraction à l'encontre d'un agent extérieur. L'arbitre siffle immédiatement
Décisions et explications ?

Réponse :

Si l'arbitre interrompt le jeu pour une infraction commise par un joueur – à l'intérieur ou à l'extérieur du terrain – à l'encontre d'un agent extérieur, le jeu reprendra par une balle à terre, à moins qu'un coup franc soit accordé car le joueur concerné a quitté le terrain sans la permission de l'arbitre.

En effet, désormais un coup franc ou un penalty peut uniquement être accordé pour une infraction à l'encontre d'une personne inscrite sur la liste de départ (joueurs, remplaçants, joueurs remplacés, joueurs exclus et officiels d'équipe) ou d'un arbitre. Si le jeu est interrompu à cause d'un incident impliquant une autre personne, un animal, un objet, etc. (c'est-à-dire un agent extérieur), le jeu reprend par une balle à terre, sauf si un coup franc est accordé car le joueur concerné a quitté le terrain sans la permission de l'arbitre



Question 4

Pourquoi doit-on désormais parler de « temps de jeu perdu » et non d'arrêts de jeu ?

Réponse :

Clarification du fait que si, par exemple, un arrêt de jeu à la fin du match est plus long que le temps de jeu restant, le « temps additionnel » disputé (et affiché par le quatrième arbitre) correspond au temps de jeu restant et non pas à la longueur de l'arrêt de jeu



Question 5

L'IFAB a amendé le paragraphe relatif aux mains. Que dit désormais ce texte ?

Réponse :

Tout contact entre le ballon et le bras ou la main d'un joueur ne constitue pas nécessairement une infraction.

Il y a faute si un joueur :

- touche délibérément le ballon du bras ou de la main, par exemple avec mouvement du bras ou de la main vers le ballon ;
- touche le ballon du bras ou de la main en ayant artificiellement augmenté la surface couverte par son corps ;

Il est considéré qu'un joueur a artificiellement augmenté la surface couverte par son corps lorsque la position de son bras ou de sa main n'est pas une conséquence du mouvement de son corps dans cette situation spécifique ou n'est pas justifiable par un tel mouvement. En ayant son bras ou sa main dans une telle position, le joueur prend le risque de toucher le ballon avec ces parties du corps et ainsi d'être sanctionné ;

- marque un but
- directement de la main ou du bras, même de manière accidentelle (s'applique également au gardien) ;
- immédiatement après que le ballon a touché son bras ou sa main, même de manière accidentelle



Question 6

**La LOI 11 a été complétée concernant la position de hors-jeu.
Que dit ce texte ?**

Réponse :

Les mains et bras de tous les joueurs, y compris les gardiens de but, ne sont pas pris en compte.

Afin de pouvoir déterminer une position de hors-jeu, la limite supérieure du bras est le bas de l'aisselle.

Explication : L'épaule n'est pas considérée comme faisant partie du bras. Elle constitue par conséquent une partie du corps avec laquelle il est légitimement possible de marquer un but, ce qu'il convient de prendre en compte au moment de déterminer une éventuelle position de hors-jeu



Question 7

Quand le coup de sifflet est selon l'IFAB non nécessaire ?

Réponse :

Un coup de sifflet n'est pas nécessaire pour signifier :

- L'interruption du jeu pour : un coup de pied de but, un corner, une rentrée de touche ou un but lorsqu'ils sont évidents.
- La reprise du jeu après : la plupart des coups francs, coups de pied de but, corners, rentrées de touche ou balles à terre



Question 8

Lors d'une rencontre de Championnat National U17, quelle est la procédure à appliquer lorsqu'un joueur refoulé pour saignement demande à revenir sur le terrain ? Décisions ?

Réponse :

Le joueur peut revenir sur le terrain avec l'accord de l'arbitre qui vérifie, lors d'un arrêt de jeu, la fin du saignement. Cela peut se faire aussi pendant le déroulement de la partie après vérification par l'arbitre assistant qui indique à l'arbitre que le saignement est stoppé.



Question 9

Sur rentrée de touche effectuée par le joueur n°8A, le joueur n°10B vient se poster à 1 mètre lors de l'exécution et détourne de la tête le ballon vers un de ses partenaires. Décisions ?

Réponse :

Dans tous les cas :

Avertissement au joueur n°10B pour comportement antisportif.

Si touche régulière : Arrêt du jeu et Coup franc indirect pour l'équipe A à l'endroit où le joueur n°10B a joué le ballon.

Si touche irrégulière : Arrêt du jeu et Touche à refaire par l'équipe A.



Question 10

**Pendant l'exécution d'une séance de tirs au but, le gardien quitte clairement la ligne de but avant que le ballon ne soit réglementairement mis en jeu. Le gardien de but parvient à détourner le ballon trop faiblement botté.
Décisions ?**

Réponse :

Arrêt du jeu.

Mise en garde au gardien.

Tir au but à refaire



Question 11

L'arbitre assistant autorise le joueur n°4A sorti pour se faire soigner à pénétrer sur le terrain sans avoir auparavant appelé l'arbitre central. Ce joueur revient rapidement en jeu et subtilise le ballon à un joueur adverse. Décisions et explications ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Si l'assistant peut aider l'arbitre central à gérer le retour d'un joueur blessé sur le terrain, SEUL l'arbitre est habilité à autoriser un joueur blessé à revenir.

Compte tenu que cette autorisation a été donnée à tort par l'arbitre assistant, il convient de ne pas sanctionner le joueur.

Balle à terre, sous réserve de la procédure de la Loi 8.



Question 12

Le joueur n°10A est en position de hors-jeu. Un partenaire lui envoie le ballon. La situation est telle que le joueur n°10A va être sanctionné si le ballon lui parvient. Toutefois, pendant la trajectoire du ballon, le joueur n°4B manie délibérément le ballon qui parvient malgré tout au joueur n°10A. Décisions et explications ?

Réponse :

Aucune infraction à la Loi 11 n'a été commise car un joueur en position de hors-jeu qui reçoit un ballon joué délibérément par un adversaire, y compris de la main ou du bras, n'est pas considéré comme tirant un quelconque avantage de sa position.
Laisser jouer.



Question 13

Lors d'un coup franc direct, l'arbitre a donné le signal mais avant le botté du ballon un défenseur s'approche à moins de 9,15m du ballon ou commet une faute sur un adversaire.

Décisions si ?

- 1) Si le but est marqué**
- 2) Si le ballon va en sortie de but.**
- 3) Si le ballon est détourné en corner.**
- 4) Si le ballon revient en jeu.**

Réponse :

Dans le 1^{er} cas : But accordé. Coup d'envoi.

Dans les autres cas : Avertissement au fautif pour non-respect de la distance ou comportement antisportif.

Coup franc à rejouer.



Question 14

**Lors d'une remise en jeu, le ballon éclate au bout de 5 mètres.
Décisions quant au lieu de la reprise du jeu ?**

Réponse :

Arrêt du jeu.

Changement de ballon.

Sur pénalty : À refaire.

Sur autre remise en jeu : Balle à terre donnée au gardien dans sa surface de réparation, si le ballon éclate dans sa surface de réparation ou a été botté depuis sa surface de réparation ;

Sinon balle à terre à l'endroit où le ballon a été botté en dernier lieu et en faveur de l'équipe du botteur



Question 15

Lors de l'exécution d'un corner un but est marqué directement par un remplaçant de l'équipe attaquante qui n'a pas demandé l'autorisation de prendre part au jeu.

Décisions ?

Réponse :

But refusé.

Avertissement au remplaçant pour avoir pénétré sans autorisation et refoulement.

Coup franc direct pour l'équipe adverse dans la surface de coin.



Question 16

Lors d'un match joué par grand froid des joueurs portent des collants. Qu'en savez-vous ?

Réponse :

Les joueurs ne pourront participer à la rencontre que si leurs collants sont de la couleur dominante de leur short ou de la partie inférieure du short.
Cette situation est analogue à celle des cuissards.
Le port des collants est permis quand les conditions météorologiques le justifient



Question 17

Un joueur, refoulé pour remettre son équipement en conformité avec la Loi 4, rentre sur le terrain sans autorisation. Il commet une faute passible d'un avertissement pour comportement antisportif. Décisions ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Le joueur sera averti une première fois pour être revenu sur le terrain sans autorisation et une seconde fois pour comportement antisportif. Il est donc exclu pour avoir reçu deux avertissements.

Coup franc direct pour l'équipe adverse à l'endroit de la faute sous réserve de la procédure de la Loi 13 ou penalty si la faute est dans la surface du fautif.

Rapport.



Question 18

Un remplaçant inscrit, lors de son échauffement d'avant match se bat avec un spectateur. L'arbitre l'identifie sans soucis. Décisions pour la suite sachant que l'équipe était complète en possibilité de joueurs et remplaçants ?

Réponse :

Le remplaçant est exclu pour acte de brutalité et fera l'objet d'un rapport. Il ne peut pas être remplacé.

Si c'est une compétition avec trois remplaçants, l'équipe pourra n'effectuer que 2 remplacements.

Si c'est une compétition avec 5 remplaçants ou plus, l'équipe pourra effectuer ses 3 remplacements.



Question 19

Sur quelles remises en jeu un joueur peut-il être averti s'il ne respecte pas la distance requise lors de l'exécution, distance que vous préciserez ?

Réponse :

Corner : 9.15m.

Rentrée de touche : 2m du lieu d'exécution.

Balle à terre : 4 m.

Coup franc : 9.15m, ou hors de la surface de réparation si coup franc pour l'équipe qui défend dans sa surface de réparation, ou sur la ligne de but si coup franc pour l'équipe en attaque à moins de 9.15m de la ligne de but.



Question 20

Quelle sera la décision de l'arbitre, lorsqu'un joueur habilité et prévu pour le botté d'un tir au but s'y refuse ?

Réponse :

Il doit regagner le rond central pour être échangé avec un autre joueur de son équipe qui tirera à sa place.

Si tous les joueurs habilités de cette équipe ont déjà participé, Le joueur dont il est question doit obligatoirement tirer.

S'il refuse, il sera sanctionné d'un avertissement pour désapprobation des décisions de l'arbitre. S'il persiste, il sera exclu (second avertissement pour le même motif) et son tir sera comptabilisé comme nul.



Question 21

Le ballon est botté, touche le montant de but, éclate et pénètre dans le but. Décisions ?

Réponse :

But refusé.

Remplacement du ballon défectueux par un nouveau ballon.

Balle à terre donnée au gardien de but.



Question 22

En ce qui concerne les exclusions de joueurs titulaires avant le coup d'envoi, doit-on considérer qu'à défaut de remplaçant, l'équipe peut se compléter par des joueurs nouveaux jusqu'à la fin du match ou, une fois le coup d'envoi donné, est-il impossible en cas d'absence de remplaçant, de compléter son équipe par des joueurs nouveaux ?

Réponse :

L'équipe ne peut pas se compléter avec des joueurs nouveaux après le coup d'envoi.

Cette disposition s'applique à toutes les compétitions (Nationales, Ligue ou District).



Question 23

Un défenseur permute avec son gardien de but sans en avertir l'arbitre. Celui-ci s'en aperçoit lorsque le nouveau gardien de but se saisit du ballon des mains au point de penalty. Décisions et explications ?

Réponse :

La Loi 3 précise que le jeu doit se poursuivre.

Au 1er arrêt naturel du jeu, les deux joueurs doivent être avertis pour comportement antisportif.

Dans le cas où l'arbitre arrêterait le jeu par erreur, celui-ci sera repris par une balle à terre donnée au gardien de but.

Si la permutation a eu lieu à la mi-temps ou durant la période entre la fin du match et le début de la prolongation, les deux joueurs ne seront pas avertis.



Question 24

Quelles décisions doit prendre l'arbitre quand une personne supplémentaire est présente sur le terrain et commet une faute ne nécessitant pas une sanction disciplinaire ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Avertissement à la personne supplémentaire pour avoir pénétré sur le terrain sans autorisation. L'arbitre doit lui faire quitter le terrain.

Dans tous les cas, exclusion s'il s'agit d'un officiel d'équipe ou rapport s'il s'agit d'un joueur exclu ou d'un joueur sous fausse identité.

Si l'interférence a lieu dans sa surface de réparation : penalty.

Si l'interférence a lieu hors de sa surface de réparation : coup franc direct à l'endroit de l'interférence, sous réserve de la procédure de la Loi 13.



Question 25

Un remplaçant de l'équipe A, entré à l'insu de l'arbitre depuis quelques instants, effectue une rentrée de touche et marque directement dans son propre but. Décisions et explications ?

Réponse :

But refusé.

Avertissement au remplaçant pour avoir pénétré sur le terrain sans autorisation. L'arbitre doit lui faire quitter le terrain.

Le remplaçant a interféré dans le jeu.

Coup franc direct sur la ligne de touche.



Question 26

Quelles décisions doit prendre l'arbitre quand un agent extérieur est présent sur le terrain et interfère avec le jeu ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Faire quitter le terrain à cet agent extérieur.

Quel que soit l'endroit de l'interférence : balle à terre sous réserve de la procédure de la Loi 8.



Question 27

Le gardien de but a un maillot de couleur identique à celui de l'arbitre ou des arbitres assistants. Qui doit en changer ?

Réponse :

Le gardien, conformément à la loi 4.



Question 28

Dans un match de Coupe de France joué par grand froid, de nombreux joueurs, "frigorifiés" dans le rond central, se couvrent d'un anorak pendant l'épreuve des tirs au but. Décisions ?

Réponse :

L'arbitre autorisera le port de l'anorak. Mais il est bien entendu que tout joueur qui vient exécuter un tir au but devra, à ce moment-là, retirer l'anorak afin d'avoir une tenue conforme à la Loi 4.



Question 29

Après 15 secondes de jeu du coup d'envoi de la 2^{de} période, l'arbitre se rend compte que le gardien d'une équipe se présente au bord du terrain pour reprendre sa place dans les buts. Décisions et explications ?

Réponse :

Etant donné qu'il s'agit du gardien de but, conformément à la Loi 3 paragraphe 1 :
Arrêt du jeu.

Coup d'envoi à recommencer.



Question 30

L'équipe B marque un but. L'équipe A exécute le coup d'envoi consécutif par son joueur n°10A qui, voyant le gardien de but avancé, frappe directement dans le but de l'équipe B. L'arbitre accorde le but. C'est alors que le capitaine de l'équipe B fait remarquer à l'arbitre qu'un de ses coéquipiers était resté à 20 ou 30 mètres dans le camp A au moment du coup d'envoi. Il lui dépose une réserve technique. Quelle sera la décision de l'arbitre et explications ?

Réponse :

L'arbitre, reconnaissant le fait immédiatement, applique les dispositions prévues par la loi 8 stipulant que lors d'un coup d'envoi, tous les joueurs (à l'exception du botteur) doivent se trouver dans leur propre moitié de terrain et qu'en cas d'infraction à cette procédure, celui-ci doit être recommencé. En conséquence, l'arbitre décidera :

But refusé.

Coup d'envoi à recommencer.



Question 31

Un attaquant, en position de hors-jeu, fait un appel de balle et revient jouer le ballon dans son camp. Décisions et explications ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

La remise en jeu sera exécutée à l'endroit où l'attaquant a touché le ballon dans son propre camp.

Coup franc indirect pour l'équipe adverse.



Question 32

Corner pour l'équipe A. L'arbitre donne le signal et le tir est exécuté. Le joueur n°9A entre alors dans la zone délimitée par les filets en passant derrière le gardien de but puis revient sur le terrain. Surpris, le gardien de but n'a pas bougé. Le joueur n°9A, à 2 mètres du but, détourne de la tête le ballon qui pénètre dans le but. Décisions et explications ?

REPONSE

L'arbitre doit évaluer le comportement de l'attaquant :

- Sortie naturelle du terrain pour éviter les mouvements du gardien de but : But accordé et Coup d'envoi.
 - Sortie tactique pour interférer sur le comportement du gardien de but : But refusé et le joueur n°9A doit être averti pour être comportement antisportif.
- Coup franc indirect pour l'équipe adverse en un point quelconque de sa surface de but



Question 33

Quelle est la décision à prendre lorsque deux fautes sont commises simultanément par deux joueurs de la même équipe ?

Réponse :

L'arbitre doit sanctionner la faute la plus grave. Peu importe le nombre de joueurs ou à quelle équipe ils appartiennent.



Question 34

Dans sa surface de réparation, le gardien de but de l'équipe A détourne le ballon en corner à l'aide du protège-tibia qu'il tient à la main. Décisions et explications ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Le fait de toucher le ballon avec un objet tenu en main est une faute de la Loi 12.

Avertissement au gardien pour comportement antisportif ou exclusion s'il empêche un but d'être marqué.

Penalty.



Question 35

En possession du ballon, un gardien de but, le fait rebondir au sol avant de le dégager. À ce moment-là, un attaquant le lui subtilise pour marquer un but. Décisions et explications ?

REPONSE :

But refusé.

Un gardien de but est considéré comme en possession du ballon en mains quand "il fait rebondir le ballon sur le sol ou le lance en l'air".

Un adversaire ne peut donc pas le lui disputer.

Coup franc indirect pour l'équipe défendante à l'endroit où l'attaquant a touché le ballon, sous réserve de la procédure de la Loi 13.



Question 36

À 25 mètres du but adverse, le joueur n°10A vient d'éliminer ses adversaires et se dirige vers le gardien de but B. Celui-ci sort alors de sa surface de réparation et ceinture l'attaquant sans parvenir à l'arrêter. L'arbitre laisse l'avantage. L'attaquant arrive à 5m du but et va marquer. Revenu en catastrophe, le joueur n°4B dégage le ballon en ligne de but par un tacle totalement incontrôlé et très dangereux. Il ne touche pas l'attaquant. Décisions et explications ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Exclusion du joueur n°4B pour faute grossière.

Un tel tacle constitue une mise en danger de l'intégrité physique de l'adversaire.

Penalty pour l'équipe A.

Rapport.



Question 37

Coup franc direct proche de la surface de réparation adverse. Après le signal de l'arbitre, le joueur n°9A frappe le ballon qui se dirige en pleine lucarne. Le défenseur n°2B s'appuie alors sur un coéquipier pour s'élever plus haut. Grâce à cela, il arrive à détourner le ballon de la tête hors du but. Décisions et explications ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Avertissement au joueur n°2 pour comportement antisportif. On ne peut pas exclure le joueur n°2 dans la mesure où il ne commet pas la faute sur un adversaire. De plus, les cas d'exclusion d'un joueur, pour un anéantissement dans la surface de réparation, sont réduits aux faits de tenir, tirer ou pousser un adversaire ou aucune possibilité de jouer le ballon.

Penalty.



Question 38

Sur une action de jeu, un joueur marque délibérément un but de la main contre son camp. Décisions et explications ?

Réponse :

But accordé.

Le joueur recevra un avertissement pour comportement antisportif car il se comporte d'une manière irrespectueuse envers l'esprit du jeu.

Coup d'envoi.



Question 39

À la 32ème minute, le joueur n°5A reçoit un 1er avertissement. À la 66ème minute, l'arbitre avertit à nouveau le joueur n°5A mais ne l'exclut pas. Il reprend le jeu. Quelques instants après, le joueur n°9A marque un but. Décisions si :

- a) Le but est marqué en faveur de l'équipe A ?
- b) Le but est marqué en faveur de l'équipe B ?

Réponse :

Dans tous les cas, exclusion du joueur n°5A pour avoir reçu un second avertissement.
Rapport.

- a) But refusé. Balle à terre donnée au gardien de but.
- b) But accordé. Coup d'envoi.



Question 40

Un remplaçant, sur son banc de touche, insulte un adversaire sur le terrain alors que le ballon est en jeu. Décisions ?

Réponse :

Sous réserve de l'avantage, arrêt du jeu.

Exclusion du remplaçant pour avoir tenu des propos injurieux.

Coup franc indirect exécuté sur le point de la ligne de touche le plus proche de l'endroit où se trouvait le remplaçant.

Rapport.



Question 41

Un joueur veut jouer rapidement un coup franc à 30m du but. Un adversaire, qui n'est pas à distance réglementaire :

- a) Intercepte le ballon.**
- b) Empêche délibérément l'exécution du coup franc.**

Réponse :

- a) L'arbitre doit laisser le jeu se poursuivre.
- b) L'arbitre ne doit pas permettre l'exécution du coup franc. Il avertira le fautif pour avoir retardé la reprise du jeu.



Question 42

Lors de l'exécution d'un coup franc indirect, l'arbitre oublie de lever le bras. Pendant la trajectoire du ballon, un défenseur, dans sa surface de réparation, frappe un attaquant également situé dans la surface de réparation. Le but est marqué directement. Décisions et explications ?

- 1. Faut-il refuser le but et accorder un penalty ?**
- 2. Faut-il refuser le but et refaire tirer le coup franc indirect ?**

Réponse :

Dans les deux cas : but refusé.

Exclusion du défenseur pour acte de brutalité. Rapport

Le but ne peut pas être accordé parce qu'il s'agissait d'un coup franc indirect. La faute commise durant la trajectoire du ballon doit être sanctionnée parce que le ballon était en jeu.

Penalty.



Question 43

**Coup franc direct. Une équipe attaquante met au point une tactique : un premier joueur passe au-dessus du ballon ce qui provoque l'avancée du mur. Un partenaire le suit et botte le ballon.
Décisions et explications ?**

Réponse :

L'IFAB précise : "Faire semblant de tirer un coup franc pour tromper l'adversaire est permis, cela fait partie du jeu".

Si un adversaire ne se trouve pas à distance réglementaire lors de l'exécution du coup franc, celui-ci devra être retiré sauf si l'avantage peut être appliqué. Le fautif est alors averti pour non-respect de la distance sur coup franc.

Si le but est marqué : but accordé. Coup d'envoi.

Si le but n'est pas marqué : coup franc à recommencer.



Question 44

Dans le rond central, un coup franc est joué par le joueur n°5A. Voyant que le joueur n°10B va intercepter le ballon, le joueur n°5A joue une seconde fois consécutivement le ballon qui est contré par le joueur n°10B qui s'en va marquer un but pour son équipe.

Décisions ?

Réponse :

Par application de l'avantage : but accordé. Coup d'envoi.



Question 45

Penalty à l'issue du temps réglementaire. Le ballon est botté régulièrement et le gardien le dévie sur la barre transversale. Le ballon rebondit au sol 5m devant la ligne de but puis, par un effet "rétro", pénètre dans le but. Décisions et explications ?

Réponse :

But accordé.

L'IFAB précise que "le penalty est terminé lorsque le ballon arrête de bouger".

Fin de la période.



Question 46

Penalty. Un défenseur, blessé, se fait soigner derrière la ligne de but. Le ballon, joué par le tireur, est en jeu normalement lorsque le blessé rentre sur le terrain et d'un coup de pied l'empêche de pénétrer dans le but. Décisions ?

Réponse :

Arrêt du jeu.

Exclusion du joueur fautif pour avoir empêché l'équipe adverse de marquer un but.

Penalty à recommencer.

Rapport.



Question 47

Penalty à la fin du temps réglementaire. Le tireur frappe le ballon de telle manière que celui-ci roule lentement vers l'avant. Un partenaire, régulièrement placé, pénètre dans la surface de réparation, reprend le ballon et marque. Décisions ?

Réponse :

But refusé.

Match arrêté définitivement dès que le partenaire touche le ballon.



Question 48

Doit-on considérer qu'il y a faute, ou non, lorsqu'un joueur exécute une rentrée de touche à plus d'un mètre de la ligne de touche, ou doit-on considérer que la rentrée de touche n'est pas correctement effectuée et donner l'autorisation à l'équipe bénéficiaire de la remise en jeu de la recommencer ?

Réponse :

La rentrée de touche a été effectuée régulièrement, elle est considérée comme valable. La distance entre le joueur qui l'exécute et la ligne de touche est laissée à l'appréciation de l'arbitre.



Question 49

**Rentrée de touche. Le joueur chargé de remettre le ballon en jeu s'accroupit afin de donner le ballon dans les pieds de son coéquipier situé à un mètre du lieu de la remise en jeu.
Décisions et explications ?**

Réponse :

Cette façon d'exécuter la rentrée de touche n'est pas permise par la Loi 15. L'arbitre la considérera comme irrégulière et il demandera à l'équipe adverse de la refaire au même endroit.



Question 50

Lors d'un coup de pied de but, après le botté, le ballon est renvoyé en arrière par un vent violent. À ce moment-là, un remplaçant qui se trouvait hors du terrain à proximité du but, pénètre et, en voulant dégager, détourne le ballon dans son propre but. Décisions ?

Réponse :

But accordé. Avertissement au remplaçant pour être entré sans autorisation.
L'arbitre doit lui faire quitter le terrain.
Coup d'envoi.



Question 51

À cause du vent, le poteau de corner flexible empêche l'exécution du corner. Le botteur décide de le retirer. Décisions ?

Réponse :

Il n'est pas possible de retirer le poteau de corner.
Un partenaire peut le tenir le temps de l'exécution.



Question 52

Quelles sont les infractions ayant annihilé une occasion de but manifeste dans la surface de réparation qui entraînent une exclusion ?

Réponse :

Si un joueur empêche un adversaire de marquer ou lors d'une occasion de but en commettant une main ;

S'il commet une faute du haut du corps comme tenir, tirer, pousser sur un adversaire ;

Si un joueur empêche un adversaire de marquer ou une occasion de but manifeste se dirigeant vers le but.



Question 53

Quelle sera la reprise du jeu lorsqu'un gardien de but, ballon en jeu, jette le ballon qu'il tient en mains sur un attaquant adverse, situé en dehors du terrain, et emporté par son élan derrière la ligne de but ?

Réponse :

Dans tous les cas : Exclusion du gardien de but pour acte de brutalité.
Nomination d'un nouveau gardien de but. Rapport.

Si le joueur est situé dans le but : But accordé. Coup d'envoi.

Si le joueur est situé derrière la ligne de but en dehors des buts :
Coup franc direct exécuté sur le point de la ligne de but le plus proche de l'endroit où se trouvait la victime.

Penalty, si le dit point se trouve sur une des parties de la ligne de but délimitant la surface de réparation du joueur fautif.



Question 54

**Lors de la vérification de l'équipement un joueur se présente avec des chaussettes coupées.
Décision ?**

REPONSE :

Si l'équipement situé sous les chaussettes est de la même couleur que la partie basse des chaussettes, accepter la tenue du joueur.

Dans le cas contraire (autre couleur), lui interdire de participer à la rencontre dans cet état.
Si un ruban adhésif est utilisé, celui doit être de la couleur que la partie de la chaussette sur laquelle il est appliqué ou qu'il couvre.



Question 55

Sur une action de jeu, sans qu'il y ait de faute, un joueur reste au sol après un contact avec un adversaire au milieu du terrain. Les partenaires du joueur qui paraît blessé récupèrent le ballon et progressent vers le but adverse. L'arbitre laisse le jeu de dérouler. L'action va jusque devant les buts et le gardien récupère le ballon. Il le relance aussitôt vers un de ses défenseurs.

Quelle doit être la décision de l'arbitre qui voit toujours le joueur blessé au sol ?

REPONSE :

L'arbitre arrête immédiatement le jeu.

Soins au blessé. Il devra quitter le terrain avec les soigneurs.

Reprise par BAT sous réserve de la procédure de la Loi 8 SRCP loi 8.



Question 56

Comment l'IFAB définit-elle l'obstacle à l'évolution d'un adversaire ?

REPONSE :

Dans sa loi 12, L'IFAB définit que « Faire obstacle à la progression d'un adversaire » signifie couper la trajectoire d'un adversaire pour le gêner, le bloquer, le ralentir ou l'obliger à changer de direction lorsqu'aucun des joueurs n'est à distance de jeu du ballon.



Question 57

Lors de l'exécution d'un coup franc à proximité d'un arbitre assistant, quels sont les points de vigilance que celui-ci peut mettre en oeuvre sur cette reprise du jeu ?

Réponse :

Il peut entrer sur le terrain (en général à la demande de l'arbitre) :

- pour contrôler que le mur se trouve bien à 9,15 m du ballon.
- pour demander un joueur de l'équipe en attaque de se positionner à au moins 1 mètre du mur adverse formé de trois joueurs défenseurs au moins.



Question 58

Quelle est la procédure à respecter pour le coup de pied de but ?

Réponse :

- Le ballon doit être immobile et être botté d'un point quelconque de la surface de but par un joueur de l'équipe qui défend.
- Le ballon est en jeu dès qu'il est botté et a clairement bougé.
- Les adversaires doivent se trouver en dehors de la surface de réparation jusqu'à ce que le ballon soit en jeu.



Question 59

Un joueur situé sur le terrain retire sa chaussure pour montrer à l'arbitre la trace du coup qu'il vient de recevoir à la suite d'un contact avec un adversaire. Décisions ?

Réponse :

Dans tous les cas, refoulement du joueur pour remettre son équipement en conformité.

L'arbitre avait arrêté le jeu : reprise consécutive à l'arrêt.

L'arbitre n'avait pas arrêté le jeu (pas de faute commise): Arrêt du jeu, SRA.

AVT au joueur pour désapprobation des décisions de l'arbitre.

CFI à l'endroit où il a retiré sa chaussure SRP loi 13.



Question 60

**Avant l'épreuve des TAB, une équipe souhaite effectuer un remplacement.
Décisions ?**

Réponse :

S'il s'agit d'un joueur, blessé ou non, il n'est pas possible à un remplaçant non encore utilisé de prendre la place du joueur blessé.

L'autre équipe devra dans ce cas égaliser le nombre de tireurs.

En revanche, s'il s'agit d'un gardien de but uniquement blessé, il sera possible de remplacer le gardien de but soit par un remplaçant non utilisé ou par un joueur ayant été précédemment retiré afin d'égaliser le nombre de tireurs.

